

Arrêté n° 2024-177
**Portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent territorial
spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles**

**Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant modifications statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2020-242 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 3 juillet 2020 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2021-127 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 17 mars 2021 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n° 2024-010 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme en date du 17 janvier 2024, portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe,

Considérant qu'il convient de radier les lauréats dont les nominations ont été enregistrées depuis le 17 janvier 2024,

Considérant les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe dans les délais impartis, pour une année supplémentaire, conformément à l'article L325-38 du Code général de la Fonction Publique et ce dans la limite du délai global d'inscription sur la liste d'aptitude,

Considérant les demandes de prolongation d'inscription au titre d'un motif mentionné à l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique,

Arrête :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe est désormais établie, au 14 mars 2024, comme suit, par ordre alphabétique.

(cf. Annexe jointe qui comporte 3 pages numérotées de 3 à 5)

Article 2 :

Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la deuxième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une troisième année. Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la troisième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une quatrième année. Il appartient à la personne déclarée apte de demander sa réinscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Ces demandes de réinscription doivent être formulées, par lettre recommandée, dans un délai d'un mois avant la fin de l'année d'inscription en cours sur la liste d'aptitude.

Le décompte de la période de quatre ans est suspendu, le cas échéant, durant l'accomplissement du service national ou en cas de congé parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, de longue durée ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Il est également suspendu pour les élus locaux jusqu'au terme de leur mandat et lorsqu'un lauréat est recruté en qualité d'agent contractuel pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article L. 332-13 du Code général de la Fonction Publique alors qu'il est inscrit sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il occupe. Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L.120-1 du code du service national, à la demande de cette personne, jusqu'à la fin de cet engagement.

Article 3 :

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr ainsi que sur le site www.cdg-aura.fr, et transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 MARS 2024

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

- Publication par voie électronique le : 12 MARS 2024

**ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE
D'ACCES AU GRADE D'ATSEM PRINCIPAL DE 2ème CLASSE**

Civilité	Nom	Nom Jeune-Femme	Prénom
Madame	ARACHEQUESNE	ARACHEQUESNE	Léa
Madame	BALLY	LAFORET	Angelique
Madame	BELLARD	DUGUET	Claire
Madame	BIET	DA SILVA	Sandra
Madame	BOST		Laura
Madame	BOUIX	BOUIX	Emilie
Madame	BRERAT	DEMOSSIER	Audrey
Madame	BROLLES	BRATKOVICS	Isabelle
Madame	CADIC	BAUMGARTHEN	Léa
Madame	CHAMPAGNAC	MAGNOL	Angélique
Madame	COLLARD	COLLARD	Lucie
Madame	CONTARIN	CONTARIN	Aurélie
Madame	CORON	FAVIER	Stéphanie
Monsieur	COSTON	COSTON	Vadim
Madame	COURAUD	COURAUD	Peggy
Madame	CUSSAC	CUSSAC	Isabelle
Madame	D'AGUANNO	D'AGUANNO	Vanessa
Madame	DABERT	DABERT	Elise
Madame	DAFFIX	DAFFIX	Isabelle
Madame	DANTON	DANTON	Séverine
Madame	DE RYCKE		Jennyfer
Madame	DE SA	DE SA	Jennifer
Madame	DELAVALLADE	DELAVALLADE	Emilie
Madame	DELFOUR	DELFOUR	Justine
Madame	DUBIEN	DUBIEN	Sarah

Madame	DUDRAGNE	DUDRAGNE	M
Madame	DUMAS	MAGNE	Céline
Madame	DUMEIL	RODARIE	Céline
Madame	FAURE	FAURE	Morgane
Madame	GAILLARD		Marine
Madame	GALLIEZ	GALLIEZ	Marie-Flore
Madame	GONCALVES	GONCALVES	Cassandra
Madame	GONZALEZ	GONZALEZ	Priscillia
Madame	GRANGHEON	GRANGHEON	Emilie
Madame	GRECK	GRECK	Marie
Madame	GRIPONT	GRIPONT	Julie
Madame	GUILLOTIN	GUILLOTIN	Coraline
Madame	HEBRARD	HEBRARD	Charline
Madame	JACQUINOT	JACQUINOT	Elise
Madame	JULIEN	JULIEN	Karine
Madame	JUTIGNY	VIDAL	Martine
Madame	LABUSSIÈRE	MICHELET	Elza
Madame	LAFONT	LAFONT	Catherine
Madame	LAMOINE	LAMOINE	Aurélie
Madame	LANDRÉ	LANDRÉ	Katia
Madame	LARROUSSIE	DEVIERS	Julianne
Madame	LEFOULON	LEFOULON	Morgane
Madame	LEROY	GENEY	Cécile
Madame	LIHARD	CHARITAT	Amélie
Madame	LIPP	LIPP	Delphine
Madame	MAHUT	DENIZON	Julie
Madame	MARICHY		Axelle
Madame	MAYNARD	MAYNARD	Emeline
Madame	MAZELLE	MAZELLE	Lorraine
Madame	MICHEL	MICHEL	Cynthia

Madame	MONTEIRO	CARDOSO PIRES	Maria Do Carmo
Madame	MONTEIRO	PIRES	Maria
Madame	MOUREYRE	MOUREYRE	Sylvie
Madame	PAJOT RISPAL	PAJOT	Patricia
Madame	PENY	PENY	Lisa
Madame	PETIT	PETIT	Elodie
Madame	PHILIPPE	PHILIPPE	Anaïs
Madame	PIMPARD	PIMPARD	Christelle
Madame	PIROLLES	PIROLLES	Dominique
Madame	PIRONIN	PIRONIN	Delphine
Madame	RIBOT		Amélie
Madame	RICHAUD	RICHAUD	Dorine
Madame	ROBERT	ROBERT	Laurence
Madame	ROCHE	ROCHE	Marlène
Madame	ROMEU	PEDRON	Cecile
Madame	SABATIER	SABATIER	Lore
Madame	STADELMANN	STADELMANN	Léa
Madame	TAQUE	TORTAY	Aurélié
Madame	TAVARES	DA SILVA GIL - ROBERT	Cindy
Madame	TEYSSIER	TEYSSIER	Laetitia
Madame	THIEFFRY	SANCHEZ	Sandra
Madame	THOMAS	THOMAS	Céline
Madame	VABRE	VABRE	Marlène
Madame	VAISSAIRE	CELLIER	Alicia
Madame	VALLI	LANOE	Sophie
Madame	VANROSSEM	VANROSSEM	Camille
Madame	VERDIER	VERDIER	Maryline
Madame	VERNAY	PIERROT	Solene
Madame	VERNIERE	VERNIERE	Pauline

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le



ID : 063-286300140-20240312-AR_2024_177-AR